### Département du Daules

### N° 115/18

#### Le Président certifie

- Que la convocation du Comité avait été faite le 25 juin 2018.
- Que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la C.C.L.L. (siège social) le 12 juillet 2018,

#### Objet de la délibération : MSAP Amancey : demande de subvention

#### Nombre de membres

- En exercice: 99

Présents titulaires : 66

Absents:

Dont suppléés : 0

Dont représentés : 10

Excusés: 6

Non excusés: 17

Votants: 76

#### Résultat du vote

- Pour: 76

- Contre: 0

Abstention: 0

## Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Loue Lison (C.C.L.L.)

# SÉANCE DU 2 JUILLET 2018

L'an deux mil dix-huit, Le deux juillet,

**Procuration** 

Le comité de la Communauté de Communes Loue Lison s'est réuni sous le Chapiteau 39.01 à Amancey sous la présidence de Monsieur Jean-Claude GRENIER, pour la session ordinaire du mois de juillet

Présent(e)s Mesdames et Messieurs les membres en exercice.

M. Barbet Henri à Mme Breuillot Laurence, Mme Leblanc-Vichard à M. Demesmay Maurice, M. Gaillard Marcel à M. Bérion Dominique, M. Ducret Sylvain à M. Pernin Daniel, Mme Calvi Virginie à M. Chabod Gérard, Mme

Galmiche Christelle à Mme Magneron Monique, Mme Kowal Bondy

Nathalie à Mme Faivre Sarah, M. Bole Joel à M. Marguet Vincent, Mme Beaune Catherine à Mme Muller Valérie, M. Vergey André à M. Faivre-

Pierret Christophe

Mmes Berger Danièle, Fietier Danièle & Faillenet Bernadette, Ms. Moniotte Excusé(e)

Jacques, Maugain Romuald & Quété Gérard

Mmes Faillenet Maryse, Breuillot Christine, Ragot Maryvonne & Bouçon-Galimard Sabrine, Ms. Maurice Jacques, Percier Pascal & Nicolet Jean-Paul,

Dugourd Pascal, Edme Philippe, Pogliano Jean-Louis, Sage Jean-Luc, Absent(e)s Chaussarot Michel, Petetin Yves, Chatelain Claude, Simon Gilles, Bruchon

Pierre & Bourquin Michel.

Il a été procédé, conformément à l'article L 2121-15 du Code des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le Conseil, M. Philippe Marechal, ayant obtenu la majorité, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Deux Maisons de Services et d'Accueil au Public sont installées sur le territoire Intercommunal, l'une à Amancey et l'autre à Quingey.

Le fonctionnement de ces équipements est aidé par l'État via le FNADT et via le fonds Inter-opérateur à hauteur de 25 % plafonné chacun à 15 000 €, soit pour la MSAP d'Amancey:

Budget		Subvention	
de	96 956.00 €	FNADT 25 %	15 000.00 €
fonctionnement		Fonds Interopérateurs 25 %	15 000.00 €
prévisionnel	00.000	CCLL	66 956.00 €
TOTAL	96 956.00 €		96 956.00 €

Le conseil, invité à se prononcer, à l'unanimité :

- Valide le plan de financement ci-dessus pour la MSAP d'Amancey,
- Autorise le Président à solliciter les subventions,
- Autorise le Président à signer tout document relatif à cette demande de subvention.

Préfecture du Doubs

Fait et délibéré en séance, le 02.07.18

Pour Extrait conforme,

Reçu le 2 3 JUIL, 2018

Communauté de Communes

Jean-Claude GRENIER

Jean-C Contrôle de légalité

7, rue Edouard Bastide **25290 ORNANS**